RÈGLEMENT TOURNOI SIXTE

Article 1 – Modalités du tournoi

Le FCBE organise le 17-06-2017 un tournoi de sixte qui aura lieu de 17h 30 à 02h au stade Marcel Prunier.

Le tournoi est dit « open » donc ouvert à tous, licenciés ou non, à partir de 16 ans (catégories U15, senior, vétéran, masculine, féminine et mixte). Il est limité à 60 équipes.

Les équipes sont composées d'un gardien de but, de 5 joueurs de champ et le cas échéant de Remplaçants avec un **nombre maximum de 8 joueurs** au total.

Tout **transfert de joueurs** d'une équipe à une autre est **interdit**. Seuls les gardiens pourront officier dans plusieurs équipes et uniquement en tant que gardien.

Seuls les joueurs figurant sur la fiche d'inscription pourront prendre part au tournoi. Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match.

Chaque joueur d'une même équipe devra porter un maillot identique. A défaut, les organisateurs Pourront mettre à disposition des équipes, à titre exceptionnel, un jeu de chasubles qui devra leurs être remis à la fin de chaque match.

Les équipes devront se présenter trente minutes avant le début du tournoi à la table de marque.

Article 2 – Annulation du tournoi

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions Insuffisantes d'équipes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons.

Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe inscrite et les droits D'inscription lui seront restitués.

Article 3 – Inscription des équipes

L'engagement des équipes est composé de la fiche d'inscription dument remplie et du paiement des Droits d'inscription (50 € par équipe). L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

En cas de forfait d'une équipe pendant le tournoi, les droits d'inscription restent acquis au FCBE.

Article 4 – Organisation des matchs

Les matchs se dérouleront sur deux terrains en herbe, en demi terrain de type football à 8 soit 6 terrains. Les équipes seront reparties, par tirage au sort, en poules, chaque poule disputant ses matchs de classement sur le même terrain.

La durée des matchs de poule sera déterminée selon le nombre d'équipes.

A partir des huitièmes de finale, la durée des matchs est déterminée par les organisateurs.

Le classement s'effectue comme suit :
Match gagné : 4 points
Match nul : 2 points
Match perdu / Forfait : 1 point

Pour la principale : Les 2 premiers de chaque poule accèdent aux huitièmes de finale (match à élimination directe) + d autres équipes (le meilleur 3 eme), le nombre sera déterminé en fonction du nombre de poules et d'équipes.

En cas d'égalité de point à l'issue des matchs de poule, les équipes seront départagées comme suit : résultat ayant opposé les deux équipes concernées, meilleure différence de but, meilleure attaque Puis tir au but.

Pour la consolante : les 16 autres équipes cumulant le plus de point seront qualifiées.

A partir des huitièmes de finales, en cas d'égalité à la fin du match, les équipes seront départagées par Une série de 3 tirs au but. Si il y a égalité, la série continue, un tir par un tir, jusqu'à ce qu'il y ait un Vainqueur.

Article 5 – Règles du jeu

Les rencontres sont dirigées par des arbitres bénévoles. Les chaussures à crampons vissés sont interdites. Le port de protèges- tibias est recommandé.

Les règles du jeu sont celles du football à 8, sauf :
- suppression du hors-jeu
- une ligne, délimite la zone dans laquelle le gardien peut saisir le ballon à la main.
- toute faute dans la surface sera sanctionnée par un pénalty.
- le gardien doit dégager à la main, sauf après une sortie de but (ballon au sol).
- tous les coups francs sont directs.

- sur coup franc, tout joueur adverse devra se trouver à 6 mètres au moins du ballon.
- les touches se font au pied.
- les équipes feront un tirage au sort avec l'arbitre pour définir l'équipe engageant le coup D'envoi du match.

Les règles de football concernant la passe au gardien sont appliquées.
Les tacles sont strictement interdits.
Tout joueur sanctionné d'un carton jaune sera exclu de la rencontre durant 2 minutes.
Tout joueur sanctionné d'un carton rouge (faute violente, coup à l'adversaire ou arbitre...) ne pourra pas participer à la suite du tournoi.
Toutefois, en cas de faute grave contraire à l'esprit de cette journée, l'équipe à laquelle appartient le joueur fautif pourra être exclue du tournoi.
En cas de fraude ou de bagarre d'une équipe, celle-ci sera exclue du tournoi.

Article 6 – Litige

Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs, seuls compétents. Les décisions sont sans appel.

Article 7 – Responsabilités

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa Délégation en toute circonstance.
Le FCBE, organisateur du tournoi, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux joueurs du fait de leur participation au tournoi.
Chaque joueur doit, à ce titre, être assuré (assurance personnelle).

Article 8 – Nom d'équipe

Tout nom d'équipe à caractère raciste, injurieux, insultant est proscrite

Article 9 – Divers

Les barbecues sauvages sont interdits pour raison de sécurité.
Restauration et buvette seront assurées sur place.